Activités des agences de publicité - Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Entreprises incluses dans le rapport *(2024/1284)*

- AB CONSEIL
- AD COM PROVENCE
- ALLIANCE CUBE
- APS COMMUNICATION
- ARNOLD ANDRE
- ARSAPRIM
- AUDITION CONSEIL FRANCE
- BUENOS AIRES
- CONCEPT DISTRIBUTION
- CVS DEVELOPPEMENT
- DG CONSEILS
- DIGITADDICT
- DIGITALOCAL
- ELIOPHOT
- ENCRE BLEUE
- ESPACES CONSEILS
- ESSENTIEL
- FACILITY
- FMA
- FOULE ACCESS
- FRANCE BANDEROLE
- GV SERVICES
- HIGH CO BOX
- HIGH CO DATA
- HIGH CO VENTURI
- ICONE COMMUNICATION
- IMPACT PUBLICITE
- KESAKO
- L&B FRANCE
- MEDIAMOOV
- MKD
- MPO - MEDITERRANEENNE PROMOTION ET ORGANISATIO
- MS ANIMATIONS
- MURATI MERCHANDISING
- OMBLINE
- PRO DIRECT MARKETING
- REAL
- RETAIL 360
- ROMIEU
- SANTE MEDICA
- SARAWAK AIX EN PROVENCE
- SEA ESSENTIAL
- SLFC WEB
- TAKE OFF

Activités des agences de publicité - Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Bon de commande *(2024/1284)*

Je commande un exemplaire de ce rapport comprenant les fiches des 44 entreprises. Règlement à réception de l'étude et de la facture. Le support clé USB est fourni avec la mise à jour internet activée jusqu'à fin août 2025.

☐ support papier	225 € HT	
☐ support PDF	225 € HT	adresse e-mail impérative
☐ support clé USB	325 € HT	
☐ papier et clé USB	~~550 €~~ 440 € HT	remise de 20%

Société .....
A l'attention de .....
Adresse .....
.....
CP et ville .....

Tampon ou signature

A retourner à **La Loupe Financière** par courier, par mail ou par fax – mail **LLF@LLF.FR** – fax **+33 4 76 99 93 92**

Tout rapport commandé sera livré accompagné d'une facture correspondante (TVA par autoliquidation). Les frais de port sont compris dans les tarifs ci-dessus.
Bien que toutes précautions possibles soient prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans ce rapport, il est possible que des erreurs ou omissions soient présentes. Du fait que les données ne peuvent être vérifiées, La Loupe Financière décline toute responsabilité quant à ces erreurs ou omissions. En tous les cas, il ne saurait être réclamé ni obtenu autre chose que le remboursement du coût d'acquisition du présent rapport. [‡2]